



Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)
 Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE
fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Déposé le 05/11/2013

Retraites : la FSU ne renonce pas

Siège social :
 FSU 11
 22 bis, Bd de Varsovie
 11000 CARCASSONNE
 Tél.Fax : 04 68 25 54 23
Directeur de la Publication
 Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire
 N° 0715 S 07452
 ISSN 1250-0224
 Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- 1 - Edito.
- 2 - Pour les salaires et l'emploi public. Retraites, le dossier n'est pas clos...
- 3 - Urgent : investir dans notre système de santé. CDAS.
- 4 - Non à la répression anti-syndicale ! Sites et permanences FSU...
- 5 - Budget 2014 : lettre à J. M. AYRAULT. La vérité sur le coût du travail.
- 6 - Retraites : mauvais coup contre le pouvoir d'achat des retraités. Budget 2014 : danger pour la FP. Merci, Hollande !
- 7 - Retraité et syndiqué, pourquoi faire ?
- 8 - Lettre de Jean Claude Lefort à Manuel Valls. Les jours heureux.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

L'assemblée nationale a voté le 15 octobre par 270 voix pour (268 PS, 1 PRG et 1 GDR) contre 249 le projet de loi sur les retraites sans que le projet n'ait été modifié pour prendre en compte les exigences de l'ensemble des salariés et chômeurs, les espoirs des jeunes et les attentes des retraités.

Les mobilisations d'aujourd'hui expriment la déception et la colère devant le renoncement à rétablir le droit à la retraite à 60 ans, à supprimer la décote et réparer les injustices des précédentes réformes, à mettre un terme aux inégalités existantes notamment entre les femmes et les hommes, à rétablir la confiance dans notre système de retraites et son financement.

Ni la crise, ni la démographie de notre pays ne justifient de tels choix et particulièrement celui de l'allongement de la durée de cotisation.

Le projet de loi arrivera bientôt devant les sénateurs. Auront-ils le courage d'abandonner ce projet ? D'ouvrir la voie à une autre réforme mobilisant de fait les questions de l'emploi et des salaires ? La FSU le leur demande.

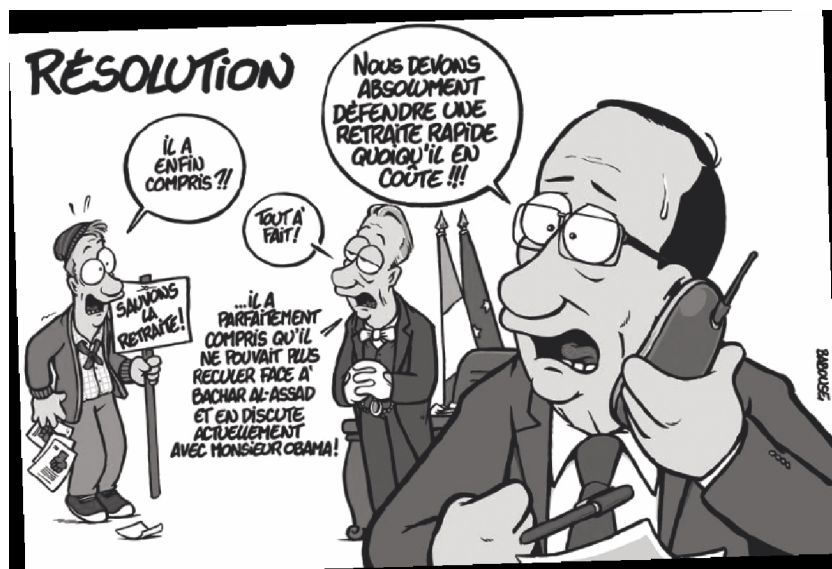
Car ce qu'attendent aujourd'hui les salariés est bien un engagement du gouvernement à vaincre le fatalisme, à répondre aux besoins, à mettre la Finance au service du progrès social.

Les salariés, les chômeurs, les retraités et les jeunes mobilisés depuis des semaines affirment clairement leur attachement à un système de retraite juste, progressiste et solidaire. Ils n'abandonneront pas leurs exigences. Et la question des retraites ne pourra longtemps rester en l'état.

Elle s'imposera à nouveau comme une exigence sociale.

La justice comme la cohésion sociale commandent des réponses aux questions posées : retraite, santé, emploi, formation, pouvoir d'achat, fiscalité...

La FSU invite les personnels à intervenir pour se faire entendre, afin d'imposer les réels changements attendus.



Vivre ensemble l'éducation contre le racisme et les discriminations :
 Mercredi 20 novembre 2013 de 9 h à 16 h au CDDP de Carcassonne .
 Contact et inscription Casnav de l'Aude : Tél. 04 68 11 58 04
Casnav11@ac-montpellier.fr

Pour les salaires et l'emploi public

Pétition FSU, CGT, CFDT, l'UNSA, Solidaires, CGC et CFTC de la Fonction publique.

Signature en ligne : site-syndicat.org

Nos organisations syndicales constatent qu'à ce jour la valeur du point d'indice est toujours bloquée et ce, depuis juillet 2010.

Cette situation sans précédent a de graves répercussions sur les rémunérations et le pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction publique. Au-delà de ses effets désastreux pour les personnels, une telle politique salariale pénalise la nécessaire relance économique ce qui contribue de fait à la dégradation de l'emploi.

De fait, les pertes intervenues, la dépréciation des carrières et le tassement des grilles ont atteint des niveaux insupportables. Alors que le gouvernement semble ne pas vouloir rompre avec cette politique désastreuse pour 2013, nos organisations syndicales estiment à l'inverse que l'augmentation immédiate de la

valeur du point est une nécessité.

Sur l'emploi public, le gouvernement n'ouvre pas de réel espace de dialogue social. La poursuite – quand ce n'est pas l'aggravation – des suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs handicape lourdement la qualité du service public rendu et détériore encore les conditions de travail des personnels.

Nos organisations syndicales considèrent qu'il faut mettre un terme aux suppressions d'emploi et mettre en œuvre les créations et la politique de recrutement nécessaires à la qualité des missions de services publics.

Pour :

L'augmentation de la valeur du point d'indice dès 2013. Une politique de l'emploi à la hauteur des besoins du service public, ce qui implique l'arrêt des suppressions d'emplois qui obéissent à des règles purement comptables et la création des emplois nécessaires.

Retraites, le dossier n'est pas clos...



Dans un calendrier contraint par l'agenda imposé par le gouvernement, la journée de grèves et manifestations sur les retraites du 10 est une première étape de mobilisation. Le gouvernement aurait tort de ne pas en tenir compte.

En effet, le mécontentement de la majorité de la population et son inquiétude face à la réforme des retraites proposée sont bien réels et confirmés par différents sondages. D'ailleurs la procédure accélérée mise en place par le gouvernement prouve sa volonté de clore rapidement ce sujet...

C'est une faute de procéder ainsi. La question d'un financement durable du système de retraites par répartition suppose de prendre en compte tous les paramètres, de faire le bilan des réformes antérieures, d'éclairer par le débat les conséquences des mesures envisagées. L'ampleur actuelle du chômage et la faiblesse des salaires pénalisent lourdement le financement des retraites.

La FSU continue de refuser tout allongement de la durée de cotisation qui revient à faire reculer l'âge de départ à la retraite et implique une nouvelle baisse du niveau des pensions. Elle n'accepte pas non plus que les salariés et les retraités contribuent plus alors que les entreprises au final ne participeront pas à l'effort de financement. Cette réforme n'est ni juste ni équitable. Dans le prolongement des réformes précédentes, elle adresse aux plus jeunes un message inquiétant refusant de prendre en compte le recul de l'accès à un emploi stable, l'augmentation de la durée des études dont la FSU revendique la prise en compte pour la retraite. Dans la Fonction publique

beaucoup de sujets restent à traiter : l'aménagement des fins de carrière, la situation des femmes, celle des fonctionnaires polypensionnés, les années d'études travaillées à l'étranger non prises en compte...

La FSU va continuer, dans l'unité la plus large, à mener l'action et à porter tous ces sujets auprès des parlementaires pour peser sur l'écriture de ce projet de loi. Elle poursuit les débats engagés sur l'ensemble du territoire avec les salariés, les retraités et les jeunes mais aussi avec l'ensemble des citoyens pour proposer des alternatives intégrant la réalité du travail et la nécessité de trouver des ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois.

La FSU propose aux organisations syndicales de se retrouver pour envisager les suites à donner afin d'imposer d'autres choix sur les retraites.

Communiqué de presse FSU

Investir dans notre système de santé : une urgence !

Le projet de loi de finances de la sécurité sociale pour 2014 est examiné en ce moment à l'Assemblée nationale.

Ces dernières années, la prise en charge par l'assurance maladie obligatoire s'est considérablement réduite. Le « reste à charge » des patients s'est accru et les renoncements aux soins ont augmenté. Les inégalités se creusent face aux soins. Les mutuelles ont de plus en plus de mal à maintenir les solidarités face à la concurrence des assurances privées. Mais alors que 86 % des français se déclarent inquiets pour le financement de la sécurité sociale, ce projet de loi se caractérise par les 6 milliards d'économies à réaliser en 2014 par les organismes de sécurité sociale dont 2,4 millions dans le seul champ de l'assurance maladie.

Si aujourd'hui le système de santé tout entier est interrogé, il est urgent de penser de nouvelles mesures pour l'organisation des soins mais aussi de nouvelles recettes en ne se plaçant pas sous le seul angle de la réduction des déficits. Car ces déficits ne sont pas dus à des dépenses sociales trop lourdes mais à l'insuffisance des recettes. Insuffisance liée à l'aggravation du chômage, la baisse des salaires et à une politique fiscale injuste faite d'exonérations comme de laxisme envers le recouvrement des sommes dues par les entreprises et l'État. Ainsi, si la hausse des prélèvements sociaux sur les revenus financiers exonérés de l'impôt sur le revenu est positive, la subvention par l'État pour compenser la baisse de la cotisation patronale pour les allocations familiales et celle du quotient familial revient à faire supporter cette aide en grande partie par les ménages.

De même, la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) sur les pensions des retraités imposables non exonérés est maintenue mais les recettes continueront

d'être basculées vers le FSV.

Quant à l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie fixé à 2,4 %, il risque fort d'être intenable, compte tenu de l'évolution des dépenses de santé. Si la ministre de la santé affirme que les assurés sociaux seront épargnés et que les efforts porteront sur le médicament, la poursuite de la maîtrise médicalisée et des actions d'efficience à l'hôpital sur les achats et la chirurgie ambulatoire, ces mesures restent loin du compte. Il est urgent de développer une politique ambitieuse de santé publique. Elle doit revenir sur les régressions imposées (déremboursement, franchises médicales, tarification à l'activité...) et couvrir tous les besoins, en tendant vers un taux de remboursement de 100% des soins médicaux, tout en développant la prévention à tous les âges de la vie. La FSU propose notamment de repenser le rôle du généraliste dans un réseau de santé coordonné, de réorienter le système fondé sur le « tout curatif » vers la prévention à tous les niveaux, d'établir une carte sanitaire des hôpitaux à partir des besoins et d'attribuer à l'hôpital public les dotations nécessaires, de prendre des mesures d'encadrement strictes pour aboutir rapidement à l'interdiction des dépassements d'honoraires, de promouvoir une autre politique du médicament, de développer les moyens d'accompagnement à domicile et les structures d'accueil pour les personnes dépendantes et de rétablir une véritable démocratie sanitaire.

La FSU continuera de porter ses propositions pour un haut niveau de protection sociale pour toutes et tous, pour un système solidaire qui réponde à tous les besoins, financé par une autre répartition des richesses.

Le CDAS, vous connaissez?

Peut-être pas mais il peut vous être très utile en cas de pépin financier, problème de trésorerie, découvert bancaire ou accident de la vie ...

C'est la **Commission Départementale de l'Aide Sociale** qui se réunit à la DSDEN de l'Aude (ancienne I.A.) plusieurs fois par an, suivant les besoins, présidée par le représentant du DASEN, 2 personnels MGEN, 2 personnels d'organisations syndicales élus aux élections professionnelles. Il s'agit là de la Commission Permanente qui a pour but d'aider financièrement par un prêt à taux 0 (remboursable auprès de la MGEN) ou par une aide financière exceptionnelle des personnels en difficulté dont les situations sont exposées par les Assistantes Sociales de la DSDEN. Confidentialité et anonymat sont bien sûr respectés.

Une autre instance avec une portée plus politique, décidant de l'orientation à donner aux aides de la CDAS dans le département se réunira désormais une fois par an. C'est une assemblée plus nombreuse avec les mêmes personnels que la Commission permanente et en plus un chef d'établissement choisi par l'administration.

Après l'allongement de la durée de cotisation...



En résumé, si vous avez des difficultés d'ordre financier ou besoin d'une aide, il faut vous adresser aux **Assistants Sociaux de la DSDEN**, prendre rendez-vous, exposer votre cas auprès de

Françoise MAURY 04 68 11 57 54 ou Christine BARTHOLOME 04 68 11 57 54, 56 avenue Henry Goût, 11816 Carcassonne.

Ne pas négliger non plus les aides diverses que propose la **MGEN** à ses adhérents rue Salvat 11000 Carcassonne.

En cas de besoin, ne pas tarder, se renseigner et explorer toutes les pistes d'aides possibles.

Michèle CAZES

NON A LA REPRESSIION ANTI SYNDICALE !

A l'appel de Solidaires Finance Publiques, CGT Finances publiques, FO DGFIP, CFDT, appel relayé par la FSU, plus de 200 personnes se sont rassemblées ce VENDREDI 11 OCTOBRE à partir de 12h dans la cour de la cité administrative de CARCASSONNE pour dire

NON A LA REPRESSIION SYNDICALE ! STOP AU MANAGEMENT PAR LA PEUR !

Elle était attendue au tournant.

Secrétaire de l'union solidaire des impôts depuis plus d'une décennie, Marie Jo PEREIRA, est particulièrement connue des salariés des services des impôts, ainsi que du milieu syndical. Militante de toutes les bonnes causes, elle a toujours fait preuve d'une grande pugnacité pour s'opposer, ici, à un déplacement injuste de collègue, là, à des suppressions de postes contribuant à alourdir la charge de travail des collègues restant et à dégrader le service rendu aux usagers. Ce qui était insupportable pour les directions aux ordres sous la RGPP de SAKOZY, ne l'est pas plus sous la MAP (Modernisation de l'Action publique) du gouvernement Hollande. Depuis que, sous l'impulsion de Marie Jo, en 2010, la direction qui voulait déplacer deux agents d'encadrement a du reculer face à la protestation unanime des syndicats de l'établissement, elle était sous haute surveillance.

Une sanction disproportionnée.

Dès lors la première faute commise dans l'exercice de ses fonctions sera montée en épingle. Accusée de concussion (fraude avec de l'argent public), elle fut mise à pied sans traitement le 1er août après un passage particulièrement éprouvant en garde à vue. Pour une de ses collègues interrogée par la presse « on lui reproche d'avoir instruit 17 dossiers ne relevant pas de strictement de sa compétence, alors que depuis la fusion des impôts et avec les réductions de personnel on pare au plus pressé (en s'entraînant pour faire face). Ces dossiers ont été instruits sans aucune faute ». L'intéressée admet avoir commis une faute sanctionnable. Toutefois les mesures prises sont totalement disproportionnées eu égard à la faute imputée.

Depuis le refus assumé par le ministre de l'intérieur et entériné par le gouvernement de donner suite à l'amnistie des syndicalistes condamnés sous la droite, amnistie pourtant votée majoritairement par les sénateurs, la répression prend le pas sur un dialogue social dont on peine à voir la couleur. De promesses non tenues en nouveaux reniements, le gouvernement à l'image de Manuel VALLS a choisi la manière forte pour imposer ses politiques anti-sociales.

Marijo PEREIRA en est victime. Défendre sa cause c'est défendre les valeurs du syndicalisme qui animent la FSU. Nous ne manquerons pas avec les autres syndicats impliqués, de donner suite à ce 11 octobre.

Adresses mail et sites:

Snuipp : snu11@snuipp.fr ;
site : <http://www.snuipp.fr/11>

Snes : snes.aude@wanadoo.fr ;
Site : <http://www.snes11.fr>

Sdu-Clias : sdu11fsu@cg11.fr
et sdu11.fsusfr.fr

Fsu 11: fsu.aude@wanadoo.fr
ou fsu11@fsu.fr

site de la FSU 11:
<http://www.fsu11.fr>.

Sites nationaux :
<http://www.fsu.fr>
<http://www.snes.edu>
<http://www.snuipp.fr>
<http://www.snuclias.fr>

Permanences des syndicats de la FSU 11:

FSU 11 (Tél-Fax : 04 68 25 54 23)
SNUipp (Tél : 04 68 72 04 76 ;
Fax : 04 68 25 35 95).

Snes Aude

22, bis Bd de Varsovie, 11000 Carcassonne

e-mail: snes.aude@wanadoo.fr

Michèle CAZES: 06 32 46 59 37

m.j.cazes@wanadoo.fr

Alexandre LASNEL: 06 89 20 85 82

sur Narbonne:

13, rue des 3 moulins 11100 Narbonne

Permanence le mardi de 14h à 17h

contact Dominique BLANCH

Tél.: 04 68 32 07 99 ou 06 89 31 65 61

sur Castelnaudary:

contact Hélène MAILLOT

04 68 23 01 44 ou ln.maillot@wanadoo.fr

Sdu11-Clias (Tél : 04 68 11 64 34
ou 04 68 11 63 24):

du lundi au vendredi

et 04 68 71 88 91 au 42 rue Voltaire

à Carcassonne, jeudi et vendredi.

SNU-Pôle emploi : Zora BENKREIRA
06 23 21 33 08.

UL FSU Narbonne, 04 68 32 07 99

Du mardi au vendredi,

Budget 2014 : projet de loi de Finances à revoir ! Lettre au Premier ministre

Monsieur le Premier ministre,

Le projet de loi de finances 2014 présenté ce mercredi en conseil des ministres puis présenté à l'assemblée nationale, prévoit de nouvelles baisses de crédits et des suppressions d'emplois dans de nombreux ministères ainsi que des réductions de subventions aux collectivités territoriales.

L'objectif de réduction des dépenses publiques continue à être martelé comme une évidence. Les dépenses de l'État seraient pour partie responsables de la crise économique et sociale actuelle.

Il convient de rectifier ces dires. Ce ne sont pas les dépenses publiques qui sont responsables de la crise. La cause trouve son origine dans la logique spéculative de la finance que les subprimes ont révélée en 2008. Tous les observateurs ont alors noté combien les services publics ont servi « d'amortisseur social » et comment ils ont fait la preuve de leur rôle pour lutter au mieux contre l'accroissement des inégalités. Les services publics, nous en sommes convaincus, permettent de faire face aux évolutions sociales, démographiques, économiques à venir comme aux nouveaux besoins. Ils contribuent aussi à anticiper les nécessaires mutations. Et ce sont bien les défis que nous devons relever : réaliser la transition écologique, réorienter le modèle de développement économique, développer des actions culturelles et sportives, garantir l'accès aux soins de qualité à tous les citoyens, assurer la sécurité sanitaire de la population, conforter et développer les droits sociaux, aménager mieux les territoires....

C'est pourquoi les secteurs d'éducation, formation, recherche, agriculture, culture, santé... sont autant de services créateurs de richesses qui concourent à relever ces défis. Autant d'investissements indispensables.

Il est plus que temps d'arrêter ces discours et mesures qui discréditent l'action publique, empêchent toute mise en œuvre de politiques publiques porteuses de progrès social. Les services publics et la Fonction publique ne sont pas une charge pour la société, ils sont une chance. Une chance pour permettre à chacune et chacun de vivre mieux. Une chance, pour garantir à nos jeunes générations un avenir plus radieux.

La vérité sur le coût du travail

Depuis 1981, alors que les richesses créées par le travail augmentent, la part dédiée aux actionnaires et aux financiers a doublé, au détriment des salaires et de l'investissement. Aujourd'hui, les entreprises sont soumises au poids de leurs créances. Celles-ci pèsent deux fois plus que les cotisations sociales, que le gouvernement veut encore réduire. Les aides publiques sont versées sans contrôle, voire détournées, comme le crédit d'impôt recherche. Pendant ce temps, les plus grands groupes français alimentent le cancer financier qui étouffe le pays...

Vous avez vous-même, lors de la dernière conférence sociale, confirmé leur rôle dans le développement économique durable de notre pays en déclarant que « le service public est un élément fort de la solidarité mais aussi du développement économique durable ».

Il est temps d'affirmer et d'assumer que les dépenses publiques constituent un outil de redistribution des richesses tant sur le plan individuel que sur le plan des territoires. Il est nécessaire, sans plus attendre, d'engager une refonte des prélèvements obligatoires ainsi qu'une réforme fiscale conforme aux exigences de justice sociale, de rendre efficace la lutte contre l'évasion fiscale qui coûte chaque année plus de 60 Mrds € à notre pays. Il faut agir contre les dépenses inutiles comme par exemple les rentes versées aux partenaires des partenariats publics privés.

L'augmentation des prélèvements obligatoires qui vont peser essentiellement sur les ménages ne répond pas à ces exigences. Et à un moment où le gouvernement affirme sa volonté de réduire le chômage, il est impossible de ne pas relancer aussi l'emploi public. Le gouvernement et le parlement doivent maintenant choisir. Choisir entre réduire encore les dépenses publiques ou préparer mieux l'avenir.

La FSU est profondément convaincue que le progrès social et la justice sociale sont les seules ambitions qui doivent guider les politiques publiques.

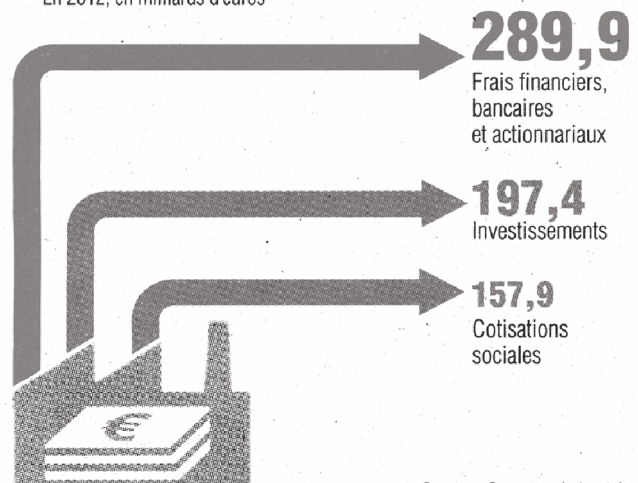
C'est pourquoi, elle vous demande de renoncer à ce projet de loi de finances et de le revoir afin qu'il réponde aux enjeux actuels pour notre pays.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison
Secrétaire Générale de la FSU

« COÛT DU TRAVAIL » OU POMPE À FINANCE ?

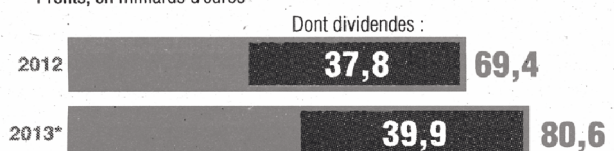
En 2012, en milliards d'euros



Source : Comptes de la nation

CAC 40 : DES GROUPES VAMPIRES

Profits, en milliards d'euros



* Prévisions des groupes. Source : Les Échos

RETRAITES : mauvais coup contre le pouvoir d'achat des retraités.

La FSU avec ses retraités a pris connaissance des mesures annoncées par le premier Ministre concernant les retraités. Les critiques portées contre le rapport Moreau, notamment celles de la lettre commune de quatre organisations de retraités aux parlementaires, ont été partiellement prises en compte par exemple en ce qui concerne la hausse de la CSG, l'abattement fiscal de 10%.

Pour autant, les mesures annoncées ne sont pas acceptables et s'inscrivent dans les orientations régressives précédentes.

L'allongement de la durée de cotisation programme l'augmentation des effets la décote, et donc la baisse des pensions, et l'augmentation des inégalités parmi les retraités.

Le gouvernement chiffre à 2,7 milliards l'effort des retraités (1/5^{ème} des financements). La FSU se félicite du premier recul gouvernemental que constitue la précision apportée du maintien de la revalorisation du minimum vieillesse (ASPA) au 1^{er} avril

Par contre la hausse des cotisations employeurs sera compensée dès 2014...

S'ajoutant au décrochage des retraites complémentaires sur la hausse des prix, à la nouvelle taxe de 0,3%, le report de

toute revalorisation des pensions au 1^{er} octobre (gelant ainsi leur montant pendant six mois supplémentaires) vont encore faire diminuer le pouvoir d'achat des retraités en 2014. Alors que 10% des retraités vivent déjà sous le seuil de pauvreté, cela va renforcer les difficultés de vie de la plupart des retraités. C'est en outre une mesure contre productive dans la lutte contre le chômage.

Le gouvernement, après la CASA, a fait le choix de ne pas engager une réforme globale pour une fiscalité plus juste et d'adopter des mesures au coup par coup qui participent de la contestation de l'impôt. La fiscalisation de la majoration de pension pour les familles de trois enfants, qui n'a rien à voir avec le financement des retraites est de ce point de vue contestable. Elle aura en outre des effets lourds pour certains foyers de retraités devenant imposables.

La FSU poursuivra ses interventions et portera des propositions, dans le cadre unitaire le plus large, pendant le débat parlementaire.

Sans attendre, elle appelle les retraités à se joindre massivement aux actifs et aux jeunes dans les manifestations du 10 septembre pour exiger un système de retraites solidaires sur la base d'une autre répartition des richesses.

Budget 2014 : danger pour la Fonction publique !

Les premières mesures pour le budget 2014 commencent à être connues. Ce dernier prévoit avant tout une nouvelle baisse des dépenses publiques. L'État, les collectivités et la sécurité sociale sont particulièrement visés puisqu'ils subiront la plus grosse part des économies. Des départs à la retraite ne seront pas remplacés et les dépenses de fonctionnement et d'investissement seront revues à la baisse dans les ministères et collectivités territoriales. Les ménages seront donc doublement pénalisés puisqu'une nouvelle hausse des impôts est prévue en même temps que la baisse des dépenses de l'État et de la sécurité sociale va contribuer un peu plus à la dégradation des services ou prestations qui leur sont rendus ! Les entreprises seront une fois de plus épargnées au nom de la relance de l'emploi. Pourtant, les salariés ne voient pas d'amélioration sur ces 2 préoccupations majeures ! Même la Cour des comptes commence à émettre les plus grandes réserves sur l'efficacité du crédit impôt recherche... Le gouvernement reste sourd à l'appel qui lui demande de revoir l'ensemble des mesures fiscales pour les rendre justes et efficaces. Le Premier ministre avait affirmé, lors de la Conférence sociale, que les services publics et la Fonction publique contribuaient au développement économique durable du pays. La FSU demande que cela se traduise dans les actes. La Fonction publique est une chance pour notre pays et non une charge. Si la FSU se félicite de l'investissement en direction de certains secteurs « prioritaires », et notamment celui de l'Éducation, elle considère que celui-ci ne doit pas se faire aux dépens des autres services publics. En fait, tous contribuent à sortir de la crise économique et sociale et participent aux mutations nécessaires à venir. Ils restent aussi un facteur de justice sociale, d'égalité et de cohésion sociale. Mais à condition d'être confortés... La FSU intervient dès à présent pour demander aux parlementaires de corriger ce projet de loi de finances. Il faut sortir de la spirale sans fin de l'austérité. La

FSU continuera, dans l'unité la plus large, à permettre l'expression et l'action des personnels pour imposer les choix permettant à la Fonction publique de jouer tout son rôle et aux personnels d'être reconnus et revalorisés dans leurs missions.

Budget 2014 : Merci Hollande !

Le projet de loi de Finances (PLF) pour 2014 se solde par des cadeaux sans précédent aux entreprises, ainsi que des coupes sans précédent dans la dépense publique. Au nom d'un prétendu « coût du travail » qui occulte le coût, bien réel, du capital, le gouvernement a décidé d'octroyer 20 milliards de crédit d'impôt aux entreprises, qui s'ajouteront aux 200 Mds d'aides publiques. En bout de chaîne, c'est le contribuable qui paiera la facture, et doublement. D'une part, à travers les difficultés accrues des services publics à remplir leur mission et d'autre part, à travers une hausse des prélèvements fiscaux de 6,5 Mds d'Euros par la hausse de la TVA au 1er janvier prochain. Côté recettes, le PLF se traduit par une grosse inégalité de traitement. Le produit de l'impôt sur le revenu passe de 71,9 Mds d'Euros en 2013 à 75,3 Mds en 2014, tandis que l'impôt sur les sociétés baisse de 40,8 à 32,2 Mds. Merci Hollande ! Une lourde menace pèse donc sur le pouvoir d'achat des ménages et donc sur l'activité économique et l'emploi, que n'atténueront pas les rares correctifs inclus dans le PLF, tel le gel du barème de l'impôt sur le revenu. Lequel, mis en place par Nicolas Sarkozy, a été maintenu par François Hollande, touchant plus d'un million de Français, jusque là non imposables...

Retraité et syndiqué, pourquoi faire ?

Le syndicalisme retraité prolonge le syndicalisme que nous avons contribué à animer ou seulement sollicité lors des déroulements de nos carrières tout en s'en différenciant et en le complétant sur bien des points. Bien sûr, il ne s'agit plus de faire aboutir au mieux une demande de mutation ou d'accéder aux promotions. Il n'empêche que les questions du pouvoir d'achat, d'accès aux soins de qualité recouvrent des préoccupations communes aux retraités et aux actifs. Quel avenir nous est promis, quelles perspectives de progrès s'ouvrent (ou se ferment) pour nos anciens et nos nouveaux collègues? Quel futur pour nos petits enfants, nos enfants, nos anciens élèves ? En un mot, dans quelle société voulons-nous vivre ? En ces temps de libéralisme triomphant, la question vaut d'être posée. Forts de nos expériences, n'avons-nous pas à rechercher un enrichissement réciproque auprès de nos camarades actifs ?

Libérés de nos obligations professionnelles, nous pouvons prendre du recul sur le présent. Le temps de lecture décuplé, la multiplication des moments d'échange nous en donnent le loisir. Cela, sans trop amputer sur les activités culturelles, sportives et artistiques dont nos obligations professionnelles limitaient l'accès et la pratique, tout en assumant vaillamment et plus pleinement nos responsabilités de grands parents.

Mais militants et retraités, nous avons des responsabilités propres vis-à-vis des retraités et personnes âgées qui représentent plus de 23 % de la population française (29 % dans l'Aude) et l'horizon des 30 % au plan national n'est pas si éloigné.

Et ce, d'autant plus que les réformes successives des retraites (93 pour le régime général, 2003 pour la fonction publique, celle de 2010 qui touche tous les nouveaux retraités), la dernière imposée par le gouvernement Ayrault, conduisent plus sûrement à un appauvrissement des retraités qu'à un allongement des carrières, bien hypothétique en ces temps de chômage massif. Il y a bien une urgente nécessité à nous organiser afin que nous ne subissions pas de plein fouet les régressions que les pouvoirs successifs entendent imposer aux salariés comme aux retraités.

Pour cela nous disposons de quelques moyens syndicaux. En effet, lors de son congrès de 2007, la FSU a créé les SFR, (sections fédérales des retraités) qui, au niveau national et départemental regroupent les retraités des différents syndicats de la FSU. Certains de ses membres participent en tant que tels aux instances de la fédération et de ses syndicats, ce qui permet d'assurer le lien intergénérationnel. De plus, certains syndicats FSU, en particulier les syndicats enseignants, sont membres de la FGR FP (fédération générale des retraités de la fonction publique). Cette dernière a résisté à l'éclatement de la FEN en 93 et regroupe des retraités adhérents de

l'UNSA, de Solidaires, de la FSU ainsi que des retraités FO de la marine et de la police. D'anciens fonctionnaires non membres de syndicats, renforcent ses rangs. Il s'agit d'une organisation unitaire de fonctionnaire unique en son genre. Les militants de la FSU entendent y prendre toute leur place. Des avancées sont à noter au plan national avec deux représentants qui siègent au secrétariat composé de 5 membres. Toutefois le fonctionnement départemental et le choix de l'inaction ne va pas sans nous poser problème à ce niveau. Une intersyndicale des retraités se réunit plusieurs fois par an afin de définir des démarches communes lorsque cela est possible. Nous n'échappons pas aux divergences qui traversent l'ensemble du syndicalisme, en particulier depuis l'accès au pouvoir d'un gouvernement socialiste.

Les retraités organisés en syndicats ou en associations peuvent siéger dans des instances consultatives. Un décret du 4 août 1982 a créé les CODERPA (comité départementaux des retraités et personnes âgées). Présidé par le préfet lors de sa création, depuis août 2004, il est placé sous la responsabilité du président du Conseil Général qui en désigne les membres sur proposition des organisations représentatives. Il se compose de 3 collèges représentant respectivement les usagers, les personnels de santé et les élus. Il peut être consulté pour avis sur toutes les questions qui concernent les retraités et personnes âgées (santé, autonomie, transports, logements adaptés). Dans l'Aude, la FSU y est présente en tant que telle depuis 2009. Nous savons les limites de



l'efficacité des instances consultatives sans pour autant renoncer à défendre les intérêts de nos mandants et celui des retraités en général, et faire entendre notre voix partout où nous avons quelques chances d'être écoutés.

De plus, des représentants des CODERPA peuvent siéger dans les instances attachées à l'ARS (agence régionale de santé) que sont les conférences de territoire et les CRSA (conférences régionales pour la santé et l'autonomie). Des camarades de la FSU issus des départements de la région y occupent quelques sièges. Notre présence studieuse peut nous permettre de nous saisir des arcanes des politiques de santé. Mais le nombre de places y est limité.

Débordés, les retraités syndicalistes ! Ce n'est bien sûr pas le cas. Prolonger notre vie militante, échanger, défendre l'intérêt général, confronter nos idées, restent au cœur de nos préoccupations. Chacun a le droit de contribuer comme il le veut, comme il le peut à la réflexion et à la vie collective. Nouveaux retraités, n'hésitez pas à apporter votre pierre en nous rejoignant. Le meilleur accueil vous est assuré.

Guy AYATS

Permanences de la section départementale des retraités :

le vendredi 22 novembre de 10 h à 12 h au siège de la FSU à Carcassonne, 22 bis Bd Varsovie,
le lundi 25 novembre de 10 h à 12 h au siège de l'U.L. FSU à Narbonne, 13 rue des 3 moulins.

POUR

vous renseigner sur le fonctionnement de la section FSU des retraités,
faire part de vos suggestions,
faire part de vos questionnements en matière de protection sociale et droits sociaux, ...

N'HÉSITEZ PAS A NOUS RENDRE VISITE.

Le ministre de l'intérieur va-t-il entendre cet appel à la mémoire ?

Manuel, souviens-t-en...
Par Jean-Claude Lefort,
Député honoraire, Fils de Manouche.

Tribune & idées (l'Humanité 01/10/2013)

Manuel, tu as déclaré hier soir, sur BFMTV, que la situation était très différente pour toi, relativement à celle des Roms, car ta famille espagnole était venue en France pour fuir le franquisme.

Tu as été naturalisé français en 1982. Franco est mort en 1975. Sept ans avant ta naturalisation. Quand tu es devenu français, il n'y avait donc plus de dictature en Espagne. Tu avais donc «vocation», selon tes mots, à retourner dans ton pays de naissance, en Espagne. Tu ne l'as pas fait et je comprends parfaitement, de même que je comprends totalement ton souhait de devenir français. Cela sans l'ombre d'un doute. Tu avais «vocation» à retourner à Barcelone, en Espagne où tu es né, pour reprendre tes propos qui concernaient uniquement les Roms. Celui qui t'écrit, en ce moment, est un Français d'origine manouche par son père. Mon père, manouche et français, est allé en 1936 en Espagne pour combattre le franquisme, les armes à la main, dans les Brigades internationales. Pour la liberté de ton pays de naissance, et donc celle de ta famille. Il en est mort (1), Manuel. Des suites des blessures infligées par les franquistes sur le front de la Jarama, en 1937. Je ne te demande aucun remerciement, ni certainement pas la moindre compassion. Je la récusé par avance. Je suis honoré en vérité qu'il ait fait ce choix, quand bien même il a privé ma famille de sa présence alors que je n'avais que neuf ans et ma sœur, dix-huit.

La guerre mondiale est venue. Et les camps nazis se sont aussi ouverts aux Tziganes. Tu le sais. Mais un nombre énorme de Manouches, de Gitans et d'Espagnols se sont engagés dans la Résistance sur le sol français. Ton père aurait pu en être. Il en avait l'âge puisque il est né en 1923. Georges Séguy et d'autres sont entrés en résistance à seize ans. Je ne lui reproche aucunement de ne pas l'avoir fait, bien évidemment. Mais je te demande le respect absolu pour celles et ceux qui se sont engagés dans la Résistance contre le franquisme, puis ensuite contre le nazisme et le fascisme. Contre ceux qui avaient fait Guernica. Et pourtant, à te suivre, ils avaient «vo-

cation» à retourner ou à rester dans leur pays d'origine, ces «étrangers, et nos frères pourtant»...

Manuel, «on» a accueilli la Roumanie et la Bulgarie dans l'Union européenne alors que ces pays ne respectaient pas, et ne respectent toujours pas, un des fondamentaux pour devenir ou être membre de l'Union européenne: le respect des minorités nationales. Sensible à cette question pour des raisons évidentes, je m'en étais fortement inquiété à l'époque. En tant que député, je suis allé à Bruxelles, auprès de la Commission, pour prouver et dire que ces pays ne respectaient pas cette clause fondamentale. On m'a souri au nez, figure-toi.

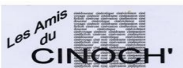



Et aujourd'hui, dans ces pays, la situation des Roms s'est encore aggravée. Pas améliorée, je dis bien «aggravée». Et ils ont «vocation» à rester dans leurs pays ou à y revenir? C'est donc, pour toi, une espèce humaine particulière qui pourrait, elle, supporter les brimades, les discriminations et les humiliations de toutes sortes? Ces pays d'origine ne sont pas des dictatures, c'est certain. Mais ce ne sont pas des démocraties pleines et entières pour autant. Alors toi, l'Espagnol devenu français, tu ne comprends pas? Fuir son pays, tu ne comprends pas? Toi, tu ne comprends pas que personne n'a «vocation» à rester ou revenir dans son pays? Sauf si tu es adepte de conceptions très spéciales, à savoir que ce qui vaudrait pour un Roumain ne vaudrait pas pour un Espagnol. Tu sais pourtant que le mot «race» va disparaître de nos lois. À juste titre car il n'y a pas de races, juste une espèce humaine. Et les Roms en sont.

La fermeté doit s'exercer là où se trouvent les responsabilités. Pas sur de pauvres individus qui n'en peuvent plus. Savoir accueillir et savoir faire respecter nos lois ne sont pas deux concepts antagoniques. Mais quand on est de gauche, on n'a pas la matraque en guise de cœur. C'est un Français d'origine manouche qui t'écrit et qui écrit au Français de fraîche date que tu es. C'est un fils de «brigadiste» qui se rappelle à toi. Souviens-t'en: «Celui qui n'a pas de mémoire n'a pas d'avenir.»

Pour l'heure, Manuel, j'ai la nausée. Tes propos me font gerber, même pire. Nos pères auraient donc fait tout ça pour rien ou pour «ça»?

Ils sont morts pour la France, Manuel. Pour que vive la France. Inklus «ces étrangers, et nos frères pourtant».

(1) En 1953



LES JOURS HEUREUX

Réalisé par Gilles Perret 1h37

Les Amis du Cinoch' en partenariat avec Les Amis du Monde Diplomatique, le MRAP, UPopulaire Aude et la Ligue des Droits de l'Homme proposent

une **PROJECTION** au **Cinéma Colisée**

Jeudi 21 novembre 2013 à 20h30
en présence du monteur du film
STÉPHANE PERRIOT

Quand l'utopie des Résistants devint réalité... Entre mai 1943 et mars 1944, sur le territoire français encore occupé, seize hommes appartenant à tous les partis politiques, tous les syndicats et tous les mouvements de résistance vont changer durablement le visage de la France. Ils vont rédiger le programme du Conseil National de la Résistance intitulé magnifiquement : « Les jours heureux ».

Ce programme est encore au cœur du système social français puisqu'il a donné naissance à la sécurité sociale, aux retraites par répartition, aux comités d'entreprises, etc...

Langue : français

